

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU DU SUD-OUEST LYONNAIS

SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE VAUGNERAY
SIEGE ADMINISTRATIF : 5, Place de l'Eglise-69670 VAUGNERAY

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°2020-001

Date de convocation : 30 janvier 2020

Nombre de délégués en exercice : 26
Nombre de membres présents : 16
Nombre de membres votants : 16

L'an deux mille vingt, le 10 FEVRIER à 18 heures 30, le COMITE SYNDICAL s'est réuni en séance publique ordinaire, à son siège : Mairie de Vaugneray.

Présents : MM. JULLIEN, VIRET, MARTIN, ANTOINE, CHANA, MICHEL, CORBIN, BESSEY, DURRANT, CARRET, FONTES, GROSSIORD, ANDREYS, DUMORTIER, LHOPITAL.

Mme ARDOUIN,

Secrétaire de séance : M. Viret

Objet : Débat d'orientations budgétaires

Monsieur le Président procède à la lecture du rapport d'orientations budgétaires qui a été envoyé aux délégués et examine :

- l'évolution des tarifs de l'eau
- l'évolution des recettes : les recettes sont stables. La recette principale est la surtaxe qui est d'environ 3 000 000€/an.
- l'évolution des dépenses : les dépenses de fonctionnement sont également relativement stables.
- l'évolution de la dette : le capital restant dû s'élève au 1^{er} janvier 2020 à 31 931.20 € (uniquement des avances de l'Agence de l'Eau sans intérêts). L'annuité pour 2020 sera de 12 571.20 €.

Le programme de travaux pour 2020 pourrait s'établir comme suit :

- Renouvellement : 2 700 000 € HT.
- Renouvellement électro mécanique : 370 000 € HT
- réservoir du Recret : 640 000 € HT
- Surpresseur de Thurins : 100 000€ HT
- Entretien des bâtiments : 150 000 € HT
- Téléréleve : 288 000 €
- Actualisation du schéma directeur : 40 000 € HT

M. le Président explique que si l'on souhaite conserver un rythme de renouvellement satisfaisant (environ 1%/an) et installer la téléréleve sur l'ensemble du syndicat tout en assurant le fonctionnement du syndicat et les travaux d'entretien, le besoin de financement serait d'environ 3 700 000 €/an.

Deux solutions sont envisagées :

- Recourir à l'emprunt
- Augmenter légèrement le prix de l'eau (au moins du niveau de l'inflation)

Le Comité Syndical après avoir entendu l'exposé et les explications de Monsieur le Président et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

PREND ACTE de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2020.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Ont signé tous les Membres présents.
Pour copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le

Le Président

Daniel JULLIEN

REÇU EN PREFECTURE

le 13/02/2020

Application agréée E-legalite.com